

Technologue en physiothérapie

Direction : DSMSSS - Direction des services multidisciplinaires de santé et de services sociaux

Service :

N° du poste : 0000-1010-032

Lieu de travail : Pontiac

Mandats

Libellé

Personne qui contribue à l'évaluation des déficiences et des incapacités de la fonction physique reliées aux systèmes neurologique, musculosquelettique et cardiorespiratoire. Elle détermine un plan de traitement et réalise les interventions dans le but d'obtenir un rendement fonctionnel optimal lorsqu'elle dispose préalablement d'une évaluation faite par un physiothérapeute ou d'un diagnostic médical non limité aux symptômes qui indique, s'il y a lieu, le type de structure atteinte et qui est accompagné d'un dossier documentant l'atteinte. Elle peut participer à l'enseignement clinique.

Avantages

- Programme d'orientation et d'intégration personnalisé.
- Avoir l'opportunité de travailler en équipe multidisciplinaire et avec plusieurs types de clientèle.
- Possibilité d'avancement et de développement des compétences.
- 4 semaines de vacances annuelles payées (ou bénéfices marginaux selon le statut).
- 13 congés fériés (ou bénéfices marginaux selon le statut).
- 9.6 jours de maladie (ou bénéfices marginaux selon le statut).

Aptitudes et exigences

Exigences

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de physiothérapie d'une école reconnue par le ministère compétent.
- Être membre de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec (OPPQ).

Exigence spécifique

- Connaissance de la langue anglaise.

Conditions de travail

Statut d'emploi : TCR - Temps complet régulier

Heures par semaine :

Salaire : Entre 27,71 \$ et 39,88 \$/heure

Durée : Postes permanent

Rotation : Jour

Faites parvenir votre candidature
et en répondant directement à l'affichage 2025-001365 avant le 2026-03-31

CISSS de l'Outaouais | Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
Le CISSS de l'Outaouais souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.